

Chers usagers,

Cette lettre d'information vous présente la composition du nouvel exécutif de votre SICTOM : 4 vice-présidents, dont les compétences de chacun sont reconnues dans leur domaine, ainsi que 10 membres du Bureau. Ce Bureau sera renforcé par 5 commissions de travail composées d'élus désireux de s'investir dans l'évolution de notre collectivité.

C'est un mandat chargé qui nous attend, puisque nous avons également la mission de répondre aux problématiques environnementales que nos modes de consommation nous imposent. La réduction des déchets, la mise en place du traitement des biodéchets au 1^{er} janvier 2024, la qualité du tri ainsi que l'amélioration de la collecte seront au centre des préoccupations de chacune des commissions mises en place.

Pour terminer, au nom de mes collègues élus, je tiens à remercier tous les agents du SICTOM dont la vocation est de rendre aux usagers un service de qualité toujours plus performant.



André BIDAUD,

Président SICTOM Sud-Allier



SOMMAIRE

3 - INFOS GÉNÉRALES

Vos services les jours fériés
Mon bac jaune

4 - DOSSIER

Vos élus pour le mandat 2020/2026

6 - ACTUS

7 - 2000-2020, 20 ANS DE MAÎTRISE DES COÛTS

8 - ENSEMBLE, MOINS DE DECHETS

Valoriser ses déchets organiques
Les Repairs Cafés toujours actifs

12 - COLLECTE & TRAITEMENT

Bilan de l'appel à projet CITEO
Les enjeux de demain
Les dessous de la collecte

16 - DANS NOS DECHETTERIES

Des badges pour 7 déchetteries
Jours et horaires d'ouverture

18 - ENQUÊTE BIODÉCHETS

19 - BON DE COMMANDE COMPOSTEURS

20 - A LA DÉCOUVERTE DE NOS MÉTIERS

LA LETTRE Magazine d'information du SICTOM Sud-Allier

*Directeur de publication : M. André BIDAUD

*Conception, rédaction : SICTOM Sud-Allier *Visuels, photos : SICTOM Sud-Allier - RCC AuRA

*Impression : TYPOCENTRE - 6 rue Benoist d'Azy - ZI Blanzat - BP 117 03103 MONTLUCON

*Tirage : 46 000 exemplaires *Dépôt légal : 2007 - ISSN 1779 - 5257



Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à nous contacter :

SICTOM Sud-Allier
10 rue des Bouillots
03500 BAYET

04.70.45.51.67 - N° vert 0 800 831 628

www.sictomsudallier.fr

Facebook : SICTOM-Sud-Allier

INFOS GÉNÉRALES

Vos services les jours fériés



Chaque année, vous êtes encore nombreux à vous poser la question : les collectes ont-elles lieu les jours fériés ? Quels sont les jours fériés pour lesquels il n'y a aucun ramassage ? Vous trouverez ici toutes les réponses à vos questions.

Services administratifs et déchetteries : fermés

Services collectes Jours fériés, hors 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

Toutes les collectes (ordures ménagères, bacs/sacs jaunes) s'effectuent normalement les jours fériés, hormis 3 jours dans l'année (1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre). Les horaires de collecte pouvant varier, surtout les jours fériés, pensez à sortir vos poubelles la veille au soir.

1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

Aucune collecte n'a lieu ces 3 jours fériés.

Des reports de collecte peuvent être organisés. Dans ce cas, les dates sont communiquées aux communes concernées et mises en ligne sur notre site internet, rubrique ACTUS : www.sictomsudallier.fr et sur notre page Facebook.



Tél. : 04 70 45 51 67
N° Vert : 0 800 831 628
contact@sictom-sud-allier.fr
10 rue des Bouillots 03500 BAYET
facebook.com/SICTOM Sud Allier
www.sictomsudallier.fr

Mon bac jaune : trop grand, trop petit, cassé... ?

Vous résidez sur une commune bénéficiant de la collecte des emballages et papiers au porte à porte grâce à des bacs jaunes individuels ? Cette rubrique est pour vous ! Vous y trouverez, nous l'espérons, toutes les infos pratiques dont vous pourriez avoir besoin.

Je n'ai pas de bac jaune

Votre habitation n'a pas été dotée d'un bac jaune ?

Contactez le 0 800 831 628.

Ce numéro vert permet aussi de laisser un message sur le répondeur. Précisez votre nom, vos coordonnées, le motif de l'appel et votre numéro de téléphone afin que nous puissions vous recontacter.

Ou nous joindre au standard, du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h : **04.70.45.51.67**.

Ou nous contacter par courriel : contact@sictom-sud-allier.fr.

Mon bac jaune est trop petit

Vous n'avez plus assez de place dans le bac jaune pour y déposer tous vos emballages et papiers ?

Nous pouvons vous mettre à disposition un bac jaune plus grand ou en ajouter un second.

L'échange et l'ajout d'un bac s'effectue gratuitement, sur simple demande, sous un délai d'environ 1 mois.

Il suffit de nous contacter par téléphone ou par courriel.

Mon bac jaune est trop grand

Vous avez des difficultés à stocker le bac jaune qui vous a été remis ? Vous ne pouvez pas le manoeuvrer facilement ? Vous n'avez pas beaucoup d'emballages/papier à y déposer ?

Nous avons des bacs jaunes 120L qui peuvent convenir aux personnes seules.

Nous effectuons l'échange avec votre bac jaune actuel, gratuitement, sur simple demande sous un délai d'environ 1 mois.

Il suffit de nous contacter par téléphone ou par courriel.

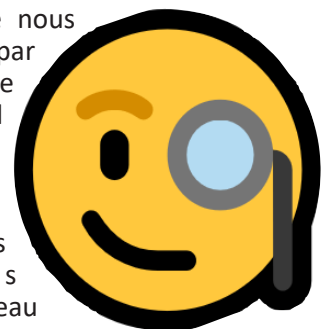
Mon bac jaune est cassé

Couvercle, cuve, roulettes...

Nous procédons à la réparation de votre bac jaune, ou à son échange, gratuitement, sur simple demande, par téléphone ou courriel.

Mon bac jaune a disparu

Il suffit de nous contacter par téléphone ou courriel afin de nous le signaler. Nous vous livrerons un nouveau bac jaune gratuitement.



NOUVEAU :
le SICTOM Sud-Allier
est sur PanneauPocket



DOSSIER



Comité syndical du 22 septembre 2020 à Bayet

Le Comité Syndical du SICTOM Sud-Allier, composé de 149 délégués, s'est réuni le 22 septembre pour procéder à l'élection du nouvel exécutif du syndicat pour la période 2020/2026.

Seul candidat en lice, André BIDAUD, membre du Bureau depuis 1998 puis Vice-Président, a été élu à la présidence, succédant ainsi à Pierre COURTADON.

Retrouvez dans ce dossier la présentation des élus, leur rôle et la composition des commissions de travail qui seront mises en oeuvre tout au long de ce nouveau mandat.



Comment fonctionnent les élections ?

Suite aux élections municipales, des délégués communautaires siégeant dans les Communautés de Communes/d'Agglomération sont désignés au sein de chaque conseil municipal.

En juillet 2020, les 5 Com Com (Bocage Bourbonnais- Commentry, Montmarault, Néris Communauté- Entr'Allier Besbre et Loire- St Pourçain, Sioule Limagne et Pays de Lapalisse) et la Com d'Agglo Vichy Communauté ont désigné à leur tour les délégués des syndicats mixtes, dont le SICTOM Sud-Allier fait partie. Lors d'un Comité Syndical «spécial élections», les délégués élisent le Président. Ce dernier propose une liste de Vice-Présidents et membres du Bureau, soumise au vote.

Du changement dans la continuité pour M. BIDAUD

« Je souhaite travailler aux côtés de mes collègues élus dans la transparence, avoir une vision à long terme de notre Syndicat tout en tenant compte des contraintes environnementales mais également comptables, avec comme priorité celle d'optimiser les dépenses ».

Cette nouvelle mandature sera ainsi placée sous le signe de l'optimisation des services et des coûts (voir p.13 pour des infos complémentaires).

Enfin, pour la première fois, 5 commissions de travail ont été créées et ouvertes aux délégués intéressés. Elles vont permettre de réunir régulièrement techniciens, Direction et élus pour échanger sur diverses thématiques.

1. «Budget, finances, emprunts, fiscalité, relations avec le centre de gestion (partie financière)»
2. «Personnel, relations avec les partenaires sociaux, paye et charges sociales»
3. «Prévention des déchets et collecte sélective des déchets ménagers et assimilés, relations avec les éco-organismes et filières REP, travaux»
4. «Suivi Délégation Service Public (Lucane) et Société Publique Locale (Allier Tri)»
5. «Optimisation des collectes, zonage, partenariats, relations et mutualisation avec les autres structures d'étude ou de gestion des ordures ménagères»

Le Président et les 4 Vice-Présidents

Le Président prépare et exécute les décisions du Comité Syndical. Il ordonne et prescrit les dépenses. Il est assisté dans ses missions par 4 Vice-Présidents.



André BIDAUD
Président du SICTOM Sud-Allier
Maire de Chantelle

"Je suis partisan du changement dans la continuité, en prenant exemple sur Pierre COURTADON dont la devise était "rassembler et non diviser", en étant à l'écoute des 100 994 usagers de nos 149 communes et de nos 122 agents."

Après avoir intégré le Bureau en 1998, j'ai connu les importantes remises aux normes du SICTOM et ma petite expérience en tant que Vice-Président aux côtés de Pierre COURTADON me permet de concilier les attentes des agents et des usagers ainsi que les impératifs financiers."

4 Vice-Présidents vont l'accompagner durant ce mandat :



Claire MATHIEU-PORTEJOIE
1^{ère} Vice-Présidente
Maire de Jenzat
En charge du personnel



Jacques BLETTERY
2^{ème} Vice-Président
Maire de St Nicolas des Biefs
En charge des finances



François DARD
3^{ème} Vice-Président
2^{ème} adjoint à Meillard
En charge de l'optimisation des collectes et des travaux



Bernard DEVOUCOUX du BUYSSON
4^{ème} Vice-Président
Maire de Broût-Vernet
En charge de la prévention des déchets et de la collecte sélective

Le Bureau Syndical

Le Bureau se compose du Président, des 4 Vice-Présidents et de 10 membres. Il peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Comité Syndical. Le Bureau se réunit régulièrement pour préparer les comités syndicaux, débattre des orientations du Syndicat et prendre des décisions. Les membres du Bureau sont :



Michel BONNEFILLE
Ebreuil



Jacques de CHABANNES
Lapalisse



Hugues de COLLASSON
Bellenaves



Frédéric DUPONT
St Germain des Fossés



Franck GONZALES
Charmeil



Michel MAITRE
Rongères



Eddy NOCART
St Yorre



Noël PLANE
Gannat



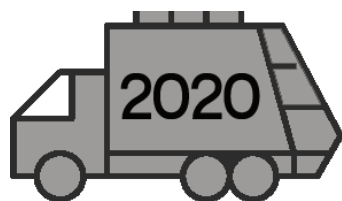
Henri PUJOS
Sorbier



Roger VOLAT
St Pourçain sur Sioule #P.5

ACTUS

Chiffres 2020



254 kg/hab.

ORDURES MÉNAGÈRES

-2,3%

par rapport à 2019



94 kg/hab.
dont 35 kg/hab. verre

EMBALLAGES + PAPIERS
+ VERRE

+6,8%

par rapport à 2019



277 kg/hab.

DÉCHETTERIES

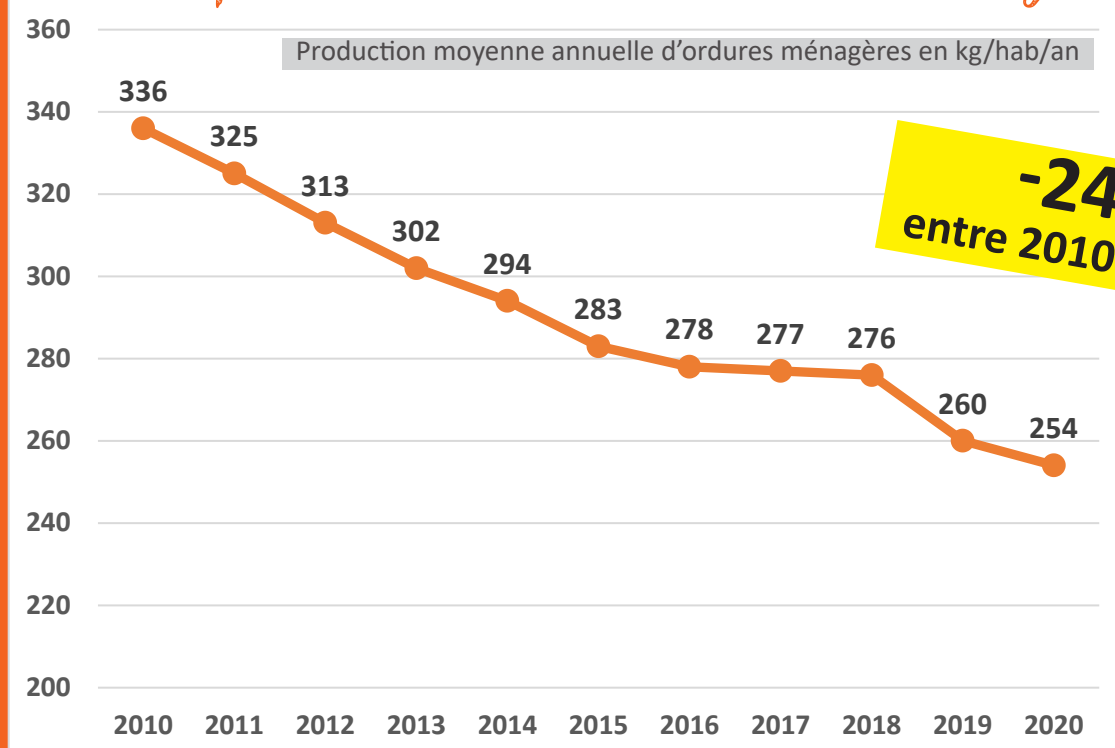
-5,5%

par rapport à 2019



Au total, en 2020, c'est une moyenne de **625 kg** de déchets, tous confondus, qui ont été produits par chaque usager du SICTOM Sud-Allier. Par rapport à 2019, ce chiffre est en **baisse de 2,5%**.

Evolution production ordures ménagères



Depuis 2010, notre production d'ordures ménagères ne cesse de diminuer, et plus encore ces 2 dernières années grâce notamment à la simplification des consignes de tri sur les 149 communes du SICTOM. A noter que 94% des usagers bénéficient à ce jour d'une collecte d'emballages/papiers au porte à porte ou en bacs de regroupement, simplifiant ainsi le tri.

BRAVO pour votre implication collective dans cette démarche globale de réduction des déchets et continuons d'appliquer nos bonnes pratiques au quotidien : compostage des déchets organiques, achat de produits moins emballés et tri des emballages et papiers !

2000-2020, 20 ANS DE MAÎTRISE DES COÛTS

Ces vingt dernières années, le SICTOM Sud-Allier a mené des campagnes successives d'optimisation de ses services, réalisant des économies substantielles qui ont permis de maîtriser les coûts de gestion de nos déchets. Un défi quotidien que les élus et les agents ont su relever.



Collecte sélective

*Le SICTOM Sud-Allier est l'un des premiers syndicats à mettre en place la **collecte des emballages et papiers au porte à porte**, par sacs jaunes, dans les 5 plus grandes villes du territoire.

*A partir de 2010, **généralisation de la collecte robotisée** (fréquence de ramassage de 15 jours à 3 semaines selon les secteurs) avec mise à disposition de **bacs jaunes individuels** sur 101 communes, soit plus de 25 000 bacs.

*En 2014, ajout de **100 colonnes** d'apport volontaire dédiées aux **emballages en verre**.

*En 2016, mise en service d'un nouveau **quai de transfert** (vidage des emballages et papiers collectés puis rechargement dans des bennes spécifiques pour le centre de tri). **Mutualisation de l'équipement avec Vichy Communauté**

*2019, **simplification des consignes de tri** sur le Département.

*2019/2020, **conteneurisation de la collecte des emballages et papiers** avec une collecte tous les 15 jours sur 16 communes. 15 719 bacs jaunes individuels distribués. **Densification des colonnes d'apport volontaire emballages-papiers et verre** sur les secteurs du Donjon et de la Montagne Bourbonnaise.

OPTIMISATION DES CIRCUITS ET DES FRÉQUENCES DE COLLECTE

- >>> Maîtrise des coûts
- >>> Davantage de trieurs grâce aux services de proximité
- >>> Multiplication des performances de tri par 4,5
- >>> Baisse des déchets incinérés

Ordures ménagères

*En 2003, le SICTOM est l'une des premières collectivités en France à mettre en place une **collecte des ordures ménagères robotisée mono-opérateur** sur le secteur de la Montagne Bourbonnaise avec un équipement en bacs de regroupement.

*En 2009, **nouvelle organisation** des collectes d'ordures ménagères à **Gannat et St Pourçain/Sioule avec des collectes exclusivement en matinées et plus le soir**.

*En 2016/2017, mise en place de la **collecte au porte à porte** à Molles et Monestier.

*A partir de 2017, collecte par **colonnes semi-enterrées pour les collectifs d'Allier Habitat**.

*En 2017, mise en place de ramassages par **microbenne** pour réduire la pénibilité du travail des ripeurs.

***Sécurisation des collectes avec la suppression de plus de 600 marches-arrière** et la mise à disposition de bacs pour les usagers impactés.

OPTIMISATION DES CIRCUITS ET DES MODES DE COLLECTE

- >>> Maîtrise des coûts
- >>> Robotisation des collectes permettant un gain de 40% des coûts de fonctionnement

Déchetteries

*En 2014, **rénovation des déchetteries et de la signalétique**.

*A partir de 2015, implantation de **bennes écomobilier** dans les déchetteries.

*En 2016, mise en place de **plateformes végétaux** dans les déchetteries de **Bayet, Charmeil et Gannat**.

*A partir de 2017, implantation de **barrières d'accès**.

***Sécurisation** avec bunkers pour les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (D3E) et les déchets dangereux.

***Tri des métaux non ferreux** apportés en déchetterie.

***Généralisation du tri des D3E et des déchets dangereux**.

DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES DE TRI

- >>> Baisse des déchets incinérés
- >>> Réduction des coûts de traitement

Équipements / Divers

*2006/2007, **mise aux normes de l'usine d'incinération** (amélioration du traitement des fumées et des performances de combustion).

*En 2010, un seul passage annuel dans les communes pour la collecte des encombrants.

*A partir de 2015, **collecte annuelle des épaves automobiles** dans chaque commune.

*En 2017, **modification du traitement des fumées de l'usine pour améliorer la performance énergétique**.

*En 2018, **adhésion de 13 communes** du secteur de Donjon avec reprise de la déchetterie.

*A partir de septembre 2020, **incinération des ordures ménagères du SICTOM Nord-Allier à l'UVEOM de Bayet avec mutualisation des transports des emballages**.

*Acquisition régulière de **nouveaux véhicules plus économes en carburant**.

TRAVAUX, MUTUALISATION, RENOUELEMENT DU PARC VÉHICULES...

- >>> Dépenses de gestion maîtrisées
- >>> Diminution de l'âge moyen du parc véhicules et des coûts d'entretien

ENSEMBLE, MOINS DE DÉCHETS

Restes de repas, épluchures, aliments non consommés... Il reste encore dans nos ordures ménagères près d'un tiers de déchets organiques qui peuvent pourtant être valorisés facilement. Bientôt, trier ces biodéchets deviendra obligatoire, au même titre que les emballages et papiers et le verre...

Nos jardins regorgent aussi de végétaux qui se retrouvent en déchetterie et qui représentent plus de 30% des dépôts.

Aujourd'hui encore plus qu'hier, la gestion des biodéchets est l'un des axes de travail principaux pour le SICTOM Sud-Allier. Réduction à la source, tri, valorisation... les pistes ne manquent pas, encore faut-il établir un programme d'actions adapté au territoire et à ses particularités.

Vers la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2024

Le tri à la source des biodéchets, c'est-à-dire au plus près du lieu de génération est nécessaire pour détourner ce flux de l'incinération, et permettre un retour au sol de ces déchets biodégradables.

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020 a fixé la date de la généralisation du tri à la source des biodéchets avant 2024. Les collectivités ont donc moins de trois ans pour mettre en œuvre une petite révolution, pour tous les producteurs de déchets : citoyens, restaurateurs, professionnels, collectivités... C'est l'ensemble de la chaîne de production qui va devoir se mobiliser.

Maîtriser les coûts de gestion

Détourner les biodéchets de nos poubelles et de nos déchetteries et les valoriser, c'est aussi permettre de limiter les coûts de collecte, de transport et de traitement. Il semble pourtant insensé d'incinérer des déchets organiques qui se compostent facilement et retournent à la terre pour la nourrir. Et c'est



Nos déchets verts (s)ont des RESSOURCES

surtout moins coûteux : 119,61€ TTC (valeur à compter de décembre 2020) pour une tonne de déchets incinérés.

Concernant les déchets verts déposés en déchetteries, les tonnages sont toujours conséquents et nécessitent des rotations fréquentes pour les acheminer vers les lieux de compostage. A compter de 2021, la prise en charge de ces végétaux aura un coût à la tonne de 25€ HT.

Le compostage : pratique

Depuis 2009, le SICTOM Sud-Allier communique sur le compostage et développe sa pratique : vente de composteurs individuels, implantation et suivi de sites de compostage partagé et en établissement, compostage en cimetière... Cet axe sera intensifié dans les années à venir pour que le compostage des déchets de cuisine devienne un réflexe pour le plus grand nombre.

Quelles alternatives aux déchetteries ?

La fermeture des déchetteries pendant le premier confinement a

démontré la nécessité de trouver des solutions de gestion de nos déchets verts à domicile. Voici quelques pistes...

Le mulching pour les tontes de pelouse. Hachée menue, l'herbe se dépose sur le gazon : pas de corvée de ramassage et un sol nourri.

Le broyage des fines branches et des feuilles mortes qui peut se faire avec la tondeuse. Le broyat obtenu peut s'utiliser dans le composteur ou en

paillage au potager, au pied des massifs et arbres. Dans tous les cas, les sols sont protégés et moins gourmands en eau.

On a tous à y gagner

Composter ses biodéchets permet d'en tirer des bénéfices : moins de poids et d'odeurs dans les sacs noirs et récupération d'un amendement gratuit. Les poules (qui peuvent manger jusqu'à 150kg de déchets de repas par an) sont aussi une bonne solution pour faire diminuer sa production de déchets !

Gérer ses végétaux à domicile évite de nombreux déplacements en déchetterie. Autant de gestes en faveur de notre environnement.

jardinage au naturel

Les Jardiniers du Bourbonnais et les Amis des Arbres de Vichy et sa région défendent une vision d'un jardinage naturel, respectant la terre et l'humain. Ils nous livrent ici des conseils pour adopter durablement cette pratique.



Les Jardiniers du Bourbonnais et Les Amis des Arbres de Vichy et sa région lors d'un stand info en déchetterie

N°1 Pour bien commencer un jardin, il faut d'abord connaître son sol. Une analyse s'impose pour savoir quel type de terre on a, son PH, sa teneur en humus et en oligo-éléments.

La base consiste à nourrir le sol qui, lui, nourrira les plantes. Si votre sol est lourd, il faut impérativement l'alléger en apportant du fumier pailleux, du compost, du sable. Le compost de la déchetterie est très efficace pour cela également. Si votre sol est léger, incorporez du fumier bien décomposé et du compost. Travaillez le sol manuellement, ou par labourage pour de grandes surfaces, sans descendre trop profond. Il est préférable de ne pas retourner le sol afin de ne pas bousculer sa vie microbienne qui se fait par étages successifs. Utilisez des amendements naturels comme le végéhumus, la corne broyée, le guano...

Aucun produit chimique, hormis la bouillie bordelaise, et peut être le Bacillus, ne doit entrer au jardin.

N°2 Suivez les saisons et la météo. Un légume semé, ou repiqué au mauvais moment, peinera à pousser et n'aura ni un bon rendement ni une bonne qualité gustative. Faites vos plants vous-même, échangez avec vos voisins, récupérez vos graines pour la saison suivante.

On peut -et on doit- protéger ses cultures, sans pesticide d'aucune sorte. Utilisez alors des protections pour lutter contre les attaques d'insectes (voile à altise, voile à poireaux, voiles de forçage...). Cultivez bien sûr des plantes adaptées à notre région et à notre climat.

N°3 Fortifiez naturellement vos plantes grâce aux purins (ortie, consoude...). Une plante forte, en bonne santé, résistera mieux aux attaques des parasites et aux aléas de la météo. Attention, les purins insecticides (ortie, tanaisie, fougère et le savon noir) ne sont pas inoffensifs : ils ne font pas la différence entre les soi-disant bons et les mauvais insectes. Le ramassage manuel des parasites reste la meilleure solution (doryphores, pucerons...). Pensez à effectuer les rotations de culture, mélangez vos plantes en respectant les bonnes associations, la confusion créée perturbe les parasites.

N°4 Le paillage permet d'économiser l'eau, évite la pousse des adventices et le compactage du sol dû à la battance de la pluie. Plus besoin de jouer de la pioche le sol restant ainsi décompacté ! Il encourage également la vie du sol : les vers de terre font un boulot formidable en-dessous. Enfin, gardez un endroit naturel, sans tonte, laissez des branchages au sol et de la paille pour créer des refuges à insectes. En revanche, ne laissez jamais une terre nue, la pluie va lessiver le sol et entraîner les éléments fertiles. Semez des engrais verts par exemple.



RDV sur <https://glodjardiniers.wixsite.com/jardiniers03>

Fabriquer son PURIN D'ORTIES

Le purin d'orties est un fertilisant naturel idéal pour fortifier la résistance des plantes. En effet, ce concentré est réputé pour ses performances anti-parasitaires et sa capacité à repousser les insectes, les pucerons et les acariens. Grâce à son apport en azote, en fer et en éléments nutritifs, vos végétaux regagneront en vigueur et en croissance.

Pour réaliser un purin d'orties, suivez les étapes suivantes :

- Récoltez les feuilles d'orties avant leur floraison (mi-avril - septembre).
- Arrachez les racines.
- Versez un kilo d'orties dans un contenant en plastique.
- Ajoutez 10 litres d'eau, couvrez et laissez macérer à l'extérieur. Préférez de l'eau de pluie ou de source.
- Afin d'éviter la putréfaction, remuez vigoureusement tous les jours.
- La fermentation s'achève lorsque les bulles et la mousse blanche disparaissent.
- Filtrez la solution à l'aide d'un tissu fin.

Le hachage des orties accélère la macération. Comptez 14 jours pour une fermentation à 20°C et 21 jours à 5°C.

L'utilisation du purin d'orties

Délayez 1 litre de purin dans 10 litres d'eau et pulvérisez sur vos plantes toutes les 2 ou 3 semaines pour lutter contre les parasites. Si vous souhaitez l'utiliser comme engrais naturel, comptez 2 litres de préparation pour 10 litres d'eau. Un arrosage hebdomadaire est nécessaire. Pour activer la décomposition de vos déchets, imbibe-les de purin non dilué.



ENSEMBLE, MOINS DE DÉCHETS

Adhésion au Réseau Compost Citoyen AuRA

Depuis fin 2020, le SICTOM Sud-Allier adhère au Réseau Compost Citoyen Auvergne-Rhône-Alpes. Il s'agit d'une association fondée en 2013 dans le but de développer le compostage de proximité : compostage/paillage, compostage partagé, compostage autonome en établissements, lombricompostage individuel et collectif, etc... à l'échelle de la Région. Cette adhésion va permettre au SICTOM de rejoindre une dynamique régionale pour développer le compostage de proximité auprès des collectivités, des particuliers, des entreprises et des associations, sur l'ensemble de notre territoire.

Nos maîtres et guides composteurs vont ainsi pouvoir bénéficier de formations, de ressources documentaires et de retours d'expériences afin de développer des actions adaptées aux différents sites. Le RCC AuRA, c'est aussi l'organisation de 2 événements annuels :

***"Tous au Compost"**, 15 jours au début du printemps, pendant lesquels chacun peut proposer une animation autour d'un site de compostage pour informer, sensibiliser, convaincre, développer la pratique du compostage de proximité et la gestion de proximité des biodéchets. RDV page 11 pour le calendrier prévisionnel.

***"Café Compost"**, généralement au début de l'été, qui propose aux particuliers, d'ouvrir les portes de leur jardin et partager leurs pratiques en invitant voisins, amis, parents, collègues, habitants du quartier... Une bonne occasion d'échanger trucs et astuces et de s'enrichir des questions et témoignages des visiteurs. Autant de petites graines à faire germer pour une meilleure gestion des déchets de jardin et de cuisine !



Le Réseau Compost Citoyen Auvergne Rhône-Alpes

Outil compost & broyat

Certains référents de sites de compostage rencontrent des difficultés pour s'approvisionner en matière sèche. Alors que, dans le même temps, les apports de déchets verts et de broyat en déchetterie par les professionnels sont toujours aussi nombreux...

Pour mettre en lien ces deux parties, le département de l'Isère et l'association Trièves Compostage et Environnement ont créé une plateforme virtuelle : <https://www.compostage-et-broyat.fr/>.

Aujourd'hui l'association est missionnée par le RCC pour élargir cet outil à l'échelle de la Région. Ce site web permet aux professionnels de gestion des espaces verts et aux collectivités de savoir où déposer leur broyat à l'issue de chantiers.

Le principe est simple :

Le référent d'un site de compostage crée un compte sur la plateforme en indiquant son besoin en broyat de bois. Le site de compostage

apparaîtra alors sur la cartographie et chaque fois qu'une personne souhaitera approvisionner le site, elle verra un descriptif complet pour le contacter et proposer une livraison de broyat. Le référent de site pourra également accéder à un carnet d'adresses de professionnels des espaces verts à contacter, si besoin.

De leur côté, les professionnels des espaces verts créent également un compte afin d'être référencés dans un carnet d'adresses. Ils pourront ensuite contacter les sites de compostage ayant des besoins en broyat de bois ou seront contactés directement par ces derniers.

Dans un deuxième temps, la création des comptes des sites de compostage permettra aux collectivités de référencer tous les sites sur son territoire.

Si vous êtes intéressé par ce dispositif, contactez

Damien BEURRIER :
dbeurrier@sictom-sud-allier.fr
ou 04.70.45.51.67

Repair Café, recherche de nouveaux sites



La 4^{ème} édition du Repair Café avec le FabLab Lapalisse

Projet citoyen et écologique fédérateur, le concept de Repair Café s'implante peu à peu sur le Département. Sur le territoire du SICTOM Sud-Allier, c'est avec le FabLab de Lapalisse (structure de la Communauté de Communes du Pays de Lapalisse) que l'aventure commence en 2018. 5 éditions plus tard, le bilan global est positif : une douzaine de bénévoles réparateurs (retraités, artisans, commerçants, bénévoles de l'association L'Outil en Main du Val d'Allier ou de l'association du Fablab) se démènent afin de tenter de réparer les objets que les personnes apportent au Télécentre de Lapalisse.

Bilan des 5 éditions : plus de 600 personnes sensibilisées, 178 objets «auscultés», correspondant à un poids de

836kg, dont 439kg sauvés, soit un taux de réparation de près de 53 %. Et... des litres de café et de jus de fruits distribués dans une ambiance bienveillante et souriante. Un nouveau partenaire financier, la MAIF, était présent sur la 5^{ème} édition en octobre 2020. Bref, un franc succès pour ces journées centrées sur l'échange de savoir-faire et de connaissances et un souhait commun : multiplier ces rendez-vous sur l'ensemble du territoire.

C'est dans cette optique que le SICTOM lance aujourd'hui un appel à candidatures pour développer des Repair Café. Vous êtes une association, un particulier, un professionnel... et ce projet vous intéresse ?

Contactez Damien BEURRIER au SICTOM Sud-Allier : dbeurrier@sictom-sud-allier.fr ou 04 70 45 51 67.

Le Repair Café est un exemple concret d'économie circulaire qui favorise la réutilisation, en puisant des pièces détachées dans les déchetteries ou les recycleries. L'objectif final est simple : allonger la durée de vie de nos objets du quotidien pour éviter de les jeter et ainsi réduire le volume de nos déchets.

Si vous êtes bricoleur, que vous aimez rendre service et partager votre savoir-faire, contactez-nous ! Nous recherchons des bricoleurs bénévoles dans tous les domaines (informatique, électronique, électroménager, textile, vélo, bois, maroquinerie, cordonnerie, etc...). Je ne suis pas bricoleur, mais je souhaite aider... que puis-je faire ? Votre aide est précieuse et ne sera pas de trop : organisation, communication, recrutement des bénévoles... Prêts à tenter l'aventure ?!

Le saviez-vous ? L'ADEME et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Auvergne Rhône-Alpes ont mis en ligne un annuaire de la réparation référençant plus de 14 000 Répar'Acteurs. Pour trouver un artisan proche de chez vous, connectez-vous : www.annuaire-reparation.fr

Tous Au Compost 2021

NOTEZ LA DATE !



#TousauCompost2021

SUR INSCRIPTION, sous réserve de modifications et des consignes sanitaires du 27 mars au 10 avril

SAMEDI 27 MARS 2021

Inauguration du site
de compostage de bourg à Avrilly
à 10h30

Compost'Tour à St Bonnet de R.
14h30/17h

RDV devant la mairie
Visite à pied de sites de
compostage partagé (4km env.)

MARDI 30 MARS 2021

Stand compost & réduction
déchets verts
Déchetterie de St Germain
des Fossés
8h30/12h et 14h/17h30

MERCREDI 31 MARS 2021

Stand Bricorécup' compostage
Aux Caprices de Mily à Lapalisse
15h/19h

JEUDI 1^{er} AVRIL 2021

Entretien du verger
& démonstration broyage/
paillage
A partir de 14h30

RDV parking mairie Creuzier
le Vieux
Par les Amis des Arbres
de Vichy et sa région

VENDREDI 2 AVRIL 2021

Stand compost & réduction
déchets verts
Déchetterie de St Yorre
8h30/12h et 14h/17h30
Distribution de compost sur
le site de compostage partagé
15h/18h Les Tuileries
à Varennes/A.

SAMEDI 3 AVRIL 2021

Visites guidées jardin Carpe Diem
avec une guide composteur
RDV parking chambres d'hôtes
36 place des Cailles à Saulcet

Horaires des visites : 9h30/10h30,
11h/12h, 13h30/14h30, 15h/16h
et 16h30/17h30

Sur inscription - 15 pers. max
par visite - Animaux interdits

COLLECTE & TRAITEMENT

Vers une optimisation accrue de nos services



Une vaste réorganisation du ramassage des emballages et papiers s'est effectuée ces derniers mois sur le territoire du SICTOM. Changement des fréquences de collecte, abandon des sacs jaunes au profit de bacs dédiés au tri, implantation de colonnes de tri supplémentaires : c'est un nouveau schéma pour la collecte des emballages et papiers que le SICTOM Sud-Allier a mis en place entre 2018 et fin 2020 sur son territoire et ce dans l'optique d'une optimisation accrue de ses services. On vous explique tout...

Parallèlement à la simplification des consignes de tri qui a concerné l'ensemble des Bourbonnais dès mai 2019, le SICTOM Sud-Allier a été retenu à la première phase de l'appel à projet portant sur l'amélioration des performances et l'optimisation du dispositif de tri lancé par CITEO. Le dossier soumis par le Syndicat avait été salué et mis à l'honneur sur le plan national.

Implantation de colonnes de tri supplémentaires

34 communes situées sur les secteurs du Pays de Lapalisse, Le Donjon et de la Montagne Bourbonnaise ont été concernées par la densification du réseau de leurs colonnes d'apport volontaire. Jusqu'à présent, et pour la plupart des usagers qui se trouvaient éloignés des points d'apport volontaire, le geste de tri n'était pas encore devenu un réflexe. En concertation avec les élus de ces communes, de nouvelles colonnes de tri ont ainsi été implantées au plus près des hameaux et sur les lieux de passage, ceci afin de faciliter le geste de tri du plus grand nombre d'usagers.

Près de 15 500 bacs jaunes mis à disposition

15 communes ont troqué leurs sacs jaunes qui étaient ramassés chaque semaine, pour des bacs jaunes individuels désormais collectés tous les 15 jours. Un changement qui a été positivement accueilli par les habitants, globalement satisfaits de la praticité du bac et de ne plus avoir

devrait permettre de réaliser une économie annuelle de 15 000 km et 3 500 litres de gasoil sur les circuits de collecte concernés. Par ailleurs, l'emploi de beaucoup moins de sacs jaunes permettra de réduire leur facture, actuellement de 60 000€ annuels.

Avec ces 15 500 bacs supplémentaires, notre parc de bacs jaunes individuels s'élève à près de 40 000 sur le territoire.

Une économie annuelle de près de 90 000€

à récupérer des sacs jaunes pour trier leurs emballages et papiers.

La collecte de ces bacs jaunes s'effectue toujours avec une benne traditionnelle et un équipage de 3 agents.

Cette conteneurisation, couplée à la diminution de la fréquence de collecte, permettra au SICTOM de réduire les coûts de fonctionnement ainsi que les risques de troubles musculosquelettiques pour les agents de collecte grâce à une collecte mécanique (utilisation du lève conteneur) et non plus manuelle. Au total, cette évolution

Un déploiement 100% en interne

Cette vaste réorganisation a impliqué une douzaine d'agents sur une année. 5 services différents ont été engagés pendant toute la durée de cet appel à projet, auxquels il faut bien sûr ajouter les différentes équipes de collecte qui sont au cœur de l'organisation. Nous avons également fait appel à 4 personnes extérieures pour assurer la livraison des bacs à domicile aux côtés des agents titulaires.

Au total, l'ensemble des bacs jaunes livrés aux usagers, s'ils étaient placés côte à côte, représenterait une distance de près de 9 km !

Les enjeux de demain

Répondre à des exigences d'économies, d'optimisation et d'amélioration de la qualité du service rendu sur le territoire tout en se conformant avec la réglementation, voici les défis auxquels le SICTOM Sud-Allier devra répondre au cours des 6 ans à venir.

5 axes de travail ont d'ores et déjà été identifiés, nous vous les détaillons ici.

1/ Un possible changement de fréquences de collectes

L'évolution des services proposés par le SICTOM est aujourd'hui inéluctable puisqu'elle fait écho à un constat : les usagers trient, globalement, de plus en plus les emballages et papiers et, dans le même temps, la quantité d'ordures ménagères collectées est en nette baisse depuis plusieurs années.

En effet, bon nombre de foyers ne présentent pas leurs ordures ménagères toutes les semaines, ou ils présentent parfois des bacs à moitié vides. Or, quelque soit le nombre de bacs collectés, une tournée mobilise toujours des agents, une benne, du carburant (consommation moyenne de 58L/100 km) et rejette la même quantité de dioxyde de carbone.

Une étude portant sur l'optimisation des tournées de ramassage des ordures ménagères devra ainsi être menée sur l'ensemble du territoire avec, notamment, la possibilité d'un changement des fréquences de collecte. L'objectif est double : réduire les coûts et adapter le service aux besoins réels des habitants.

2/ Un développement de la collecte robotisée

Mise en place depuis une vingtaine d'années sur les communes les plus rurales du territoire, la collecte des déchets par chargement latéral a fait ses preuves. Il s'agit d'un ramassage assuré par une benne dotée d'un bras articulé capable de réaliser le chargement automatique des déchets. Ce système concerne aujourd'hui les ordures ménagères, avec des bacs de regroupement, et la collecte sélective, avec des bacs individuels et des bacs collectifs.

Afin de réduire les coûts du service, ce type de collecte pourra remplacer le ramassage traditionnel des sacs noirs sur les secteurs les plus ruraux.

3/ Redéploiement des colonnes de tri

90% de la population du SICTOM bénéficient d'un système de collecte des emballages et papiers au porte à porte ou grâce à des bacs collectifs. Sur ces communes, des colonnes de tri «emballages/papiers» seront amenées à être supprimées. Celles qui sont en bon état pourront être réimplantées sur des secteurs non couverts par le ramassage au porte à porte.

4/ Etude de la révision du zonage appliquée sur le territoire

L'ensemble de ces axes d'optimisation amèneront les élus à revoir le zonage du territoire rapidement. Il s'agit d'une sectorisation effectuée par commune, selon le type et la fréquence de collecte.



5/ Déchets fermentescibles : la priorité

Déchets organiques issus de la cuisine, mais aussi déchets verts issus des jardins et potagers... la quantité de déchets fermentescibles produite par les 100 000 usagers du SICTOM Sud-Allier est conséquente. Nous estimons en effet à 5 000 tonnes annuelles la production de biodéchets de cuisine et, chaque année, ce sont entre 9 000 et 10 000 tonnes de végétaux qui sont déposées en déchetteries et plus de 100 tonnes de pelouse, également récupérées dans 4 de nos déchetteries.



Un travail important des services du SICTOM est d'ores et déjà amorcé sur ce vaste sujet afin de construire des solutions adaptées aux différents contextes territoriaux : secteurs très ruraux sur lesquels le compostage individuel peut être facile à développer, et secteurs plus urbanisés pour lesquels des sites de compostage partagé peuvent être installés, mais aussi pour répondre au mieux aux attentes et besoins des usagers (particuliers, collectivités, professionnels).

COLLECTE & TRAITEMENT

Les dessous de la collecte robotisée

Aujourd'hui, le SICTOM Sud-Allier possède 10 bennes robotisées sur son parc. 6 d'entre elles sont dédiées à la collecte des emballages et papiers et les 4 autres sont réservées à la collecte des bacs de regroupement d'ordures ménagères. On vous dévoile leur fonctionnement...

1



Les bennes à chargement latéral sont munies d'un bras de préhension placé sur le côté de la benne.

2



La pince (ou le bras) est manipulée par le chauffeur depuis la cabine à l'aide d'un joystick et de caméras fournissant des images du positionnement du bac par rapport au camion et au bras.

3



Le bac est vidé par basculement dans l'ouverture du caisson se situant au-dessus de la benne et il est ensuite reposé à sa position initiale.

4



L'agent commande la saisie à distance des bacs. Lorsque les bacs sont bien positionnés, cette collecte s'effectue sans autres interventions de la part du chauffeur, c'est-à-dire sans avoir besoin de descendre de la cabine du camion.

Bonnes pratiques

Que votre bac jaune soit collecté par une benne traditionnelle ou robotisée, ces quelques conseils s'appliquent dans les deux cas :

- ✓ **Grouper les bacs par 2 pour faire gagner du temps lors de la collecte**
- ✓ **Les emballages et papiers se jettent en vrac dans le bac jaune**
- ✓ **Ne mettez surtout pas vos emballages et papiers dans des sacs opaques ou des sacs noirs avant de les jeter dans le bac jaune**
- ✓ **Veiller à présenter le bac près de la voirie et à ne pas l'apposer contre un mur, un portail ou un poteau**

Bien trier ses emballages & papiers

▼ 100% DES EMBALLAGES

CARTON

BRIQUES



CARTONNETTES



BOÎTES



MÉTAL

BOUCHONS · CAPSULES · COUVERCLES
BLISTERS MÉDICAMENTS...



BOÎTES · CONSERVES · AÉROSOLS
CANETTES · TUBES



PLASTIQUE

POTS · BOÎTES · BARQUETTES



SACS ET FILMS PLASTIQUES



FLACONS · BIDONS · BOUTEILLES · TUBES



▼ 100% DES PAPIERS

JOURNAUX · PUBLICITÉS · MAGAZINES · LIVRES · CATALOGUES · CAHIERS · ENVELOPPES · SACS...



Attention : séparer le film plastique de votre magazine (publicité) avant de mettre les deux objets au tri.

Des astuces toujours d'actualité

- * Il est inutile de laver les emballages avant de les trier : il suffit de **bien les vider** ;
- * **N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres** pour ne pas nuire à leur recyclage ;
- * **Seuls les emballages et papiers sont concernés** : tout autre objet ne doit pas être déposé dans le tri sélectif (jouet, seau, arrosoir, papier peint, casserole...).

Les emballages en verre : dans les colonnes

Les emballages en verre (bocaux, bouteilles et pots) doivent **TOUJOURS ÊTRE TRIÉS DANS LES COLONNES À VERRE** qui sont à disposition dans chaque commune.



DANS NOS DÉCHETTERIES

En 2019, 66% des déchets déposés dans nos 15 déchetteries ont été valorisés grâce à une vingtaine de filières qui transforment nos déchets en ressources.

Connaissez-vous vos déchetteries et les différents types de déchets qu'elles récupèrent ?

Rapporter ses déchets en déchetterie, c'est utile ! En effet, les différentes filières vers lesquelles sont orientés nos déchets les valorisent selon 3 modes :

- La valorisation matière (recyclage, compostage...),
- La valorisation énergétique,
- Le réemploi.

Nous vous proposons un tour d'horizon de ces filières et de la manière dont sont transformés nos déchets.

Huiles minérales : valorisation énergétique biocarburant

Huiles végétales : valorisation dans l'industrie oléochimique (en cosmétiques par exemple).

Déchets dangereux et spécifiques comme les aérosols ou les peintures : recyclage et valorisation énergétique

DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux) : valorisation énergétique.

Ampoules et néons : neutralisation puis recyclage et valorisation énergétique.

Piles et accumulateurs : neutralisation puis recyclage et valorisation énergétique.

Cartouches d'encre : neutralisation puis recyclage et valorisation énergétique.

Radiographies : neutralisation puis recyclage et valorisation énergétique.

Équipements électriques et électroniques (DEEE) : recyclage et réemploi.

Bois : recyclage (en panneaux de particules par exemple), valorisation énergétique (production de chaleur).

Cartons : recyclage (fabrication de nouveaux emballages ou objets en carton).

Des badges obligatoires pour 7 déchetteries

Depuis janvier 2021, des badges d'accès sont obligatoires pour se rendre dans les déchetteries de **Monétay/Allier et Tronget**. Ces deux déchetteries rejoignent Charmeil, Ebreuil, Gannat, St Germain des Fossés et St Yorre qui sont déjà équipées de ce système.

Que vous soyez particulier, professionnel, association ou collectivité, le badge est obligatoire.

Ces badges permettent d'identifier la provenance des usagers, ceux-ci pouvant en effet se rendre, indifféremment de leur lieu d'habitation, dans les déchetteries de leur choix.

Précisons que le nombre annuel de passages n'est pas restreint.

La démarche est gratuite pour la 1^{ère} obtention du badge (un badge par foyer). Elle est payante (10 € par chèque) pour un renouvellement en cas de perte, casse ou vol.

Pour faire la demande de votre badge, 2 possibilités :

- la plateforme internet : [acces-dechetterie-sictom.horanet.com](https://www.acces-dechetterie-sictom.horanet.com)
- le flyer mis à disposition en déchetterie, ou que nous pouvons vous adresser par courriel ou courrier, que vous complétez et auquel vous joindrez les pièces justificatives.

Ce flyer peut nous être renvoyé par courriel ou courrier au SICTOM Sud-Allier.

Pour tout renseignement : service déchetterie 04.70.45.51.67 ou contact@sictom-sud-allier.fr



Métaux : recyclage (nouveaux objets métalliques).

Plâtre : recyclage (en panneaux de plâtre par exemple).

Pneumatiques : recyclage (en revêtement de sols pour les aires de jeux par exemple) et valorisation énergétique (en combustibles pour la cimenterie par exemple).

Déblais et gravats : réemploi (fabrication de graves, réaménagement de carrières).

Encombrants : enfouissement pour les déchets ultimes.

Mobilier, matelas, literie : recyclage (fabrication de panneaux de particules par exemple).

Incinérables (plastiques, caoutchouc, pvc, cartons souillés) : valorisation énergétique.

Déchets verts : valorisation de la matière organique par les plateformes de compostage.

Textiles, linges de maison et chaussures : réemploi et recyclage (fabrication de chiffons et d'isolant).

Emballages et papiers : valorisation et recyclage.

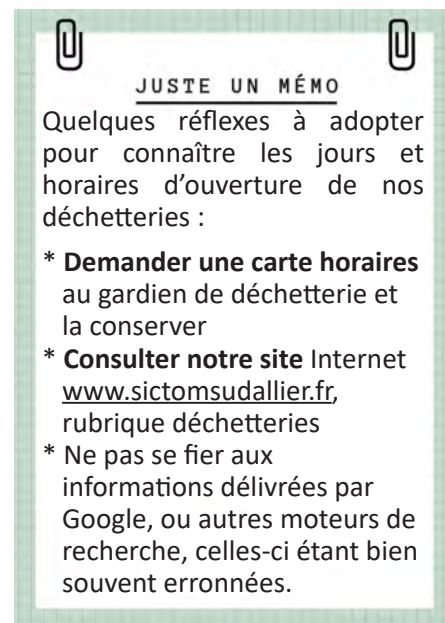
Emballages en verre : recyclage (fabrication d'emballages en verre).

Rappel : horaires et jours d'ouverture

Toutes nos déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés

HORAIRES ÉTÉ du 1^{er} mars au 31 octobre
HORAIRES HIVER du 1^{er} novembre au 29 février

Déchetteries	Été	Hiver
BAYET	Du lundi au vendredi : 8h15/12h et 14h/17h45 Samedi : 8h15/12h et 14h/16h45	Du lundi au samedi : 8h45/12h et 13h30/16h45
BELLENAVES - TRONGET	Mardi, mercredi et samedi : 8h15/12h Jeudi et vendredi : 14h/17h45	Mardi, mercredi et samedi : 8h45/12h Jeudi et vendredi : 13h30/16h45
CHANTELLE - MONETAY/ALLIER	Mardi et mercredi : 14h/17h45 Jeudi et vendredi : 8h15/12h Samedi : 14h/16h45	Mardi, mercredi et samedi : 13h30/16h45 Jeudi et vendredi : 8h45/12h
CHARMEIL	Du lundi au vendredi : 8h15/12h et 14h/17h45 Samedi : 8h15/12h et 14h/16h45	Du lundi au samedi : 8h45/12h et 13h30/16h45
EBREUIL - ST GERMAIN DES FOSSÉS - ST PRIX - ST YORRE - VARENNES/A.	Du mardi au vendredi : 8h15/12h et 14h/17h45 Samedi : 8h15/12h et 14h/16h45	Du mardi au samedi : 8h45/12h et 13h30/16h45
GANNAT	Du lundi au vendredi : 8h15/12h et 14h/17h45 Samedi : 8h15/12h et 14h/16h45	Du lundi au samedi : 8h45/12h et 13h30/16h45
LE DONJON	Mardi, jeudi et samedi : 8h15/12h et 14h/16h45	
LE MAYET DE MONTAGNE	Mardi, mercredi et vendredi : 9h15/12h et 14h/17h45 Samedi : 9h15/12h et 14h/16h45	Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 8h45/12h et 13h30/16h45
ST GERAND LE PUY	Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h30/17h45 Samedi : 9h15/12h et 14h/16h45	Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30/16h45 Samedi : 9h15/12h et 14h/16h45



Filière textiles

Vous vous demandez que faire de ce pantalon devenu trop petit ou de cette écharpe déchirée ? Il serait dommage de les mettre à la poubelle alors qu'ils pourraient avoir une 2^{ème} vie en étant triés dans une borne à textiles ou donnés à une association...

Une immense marge de progression

En France, 600 000 tonnes de vêtements sont mises sur le marché chaque année. Une fois en "fin de vie", seulement 35% seront triés et donc valorisés. Le reste est jeté avec les ordures ménagères, c'est-à-dire... incinéré. Un immense gâchis sur lequel chacun peut agir !

Quelles sont les consignes de tri et de dépôt ?

En bon état, usés ou même déchirés, les textiles et chaussures peuvent avoir une 2^{ème} vie dès lors qu'ils sont déposés dans les bornes à textiles, associations ou recycleries.

Je peux déposer tous les textiles et chaussures, même usés ou déchirés : juste démodés ou troués, tous mes articles peuvent être réutilisés ou recyclés, à condition qu'ils soient déposés propres et secs. Les chaussures s'attachent par paire. Tout doit être placé dans un sac bien fermé.

Je ne dépose pas d'article humide ! Les articles déposés mouillés, même s'ils sont juste humides risquent de contaminer tous les autres et de générer de la moisissure, rendant leur valorisation impossible.

Que deviennent les vêtements triés ?

Plus de 55% sont réutilisés et environ 40% sont orientés vers le recyclage.

Une partie des textiles en bon état est donnée aux plus démunis ou revendue à prix modique. Certaines associations effectuent aussi des travaux de réparation et les revendent pour générer de l'activité, notamment pour les personnes en insertion, et récolter des fonds pour leurs œuvres sociales. Les textiles usés sont repris par des opérateurs de tri industriel en vue de leur réutilisation ou de leur recyclage.

Avant de jeter !

Je répare : faire réparer ses vêtements, et ses chaussures permet d'allonger leur durée de vie. C'est malin, économique et écologique.

Je recycle : c'est transformer. De nombreuses solutions de recyclage existent, soyez imaginatif !

Je réutilise : c'est aussi louer, faire du troc, aller dans les friperies. Il existe de nombreux lieux et de multiples façons de se vêtir.



ENQUÊTE

Vos pratiques de gestion des biodéchets

Dans le cadre de notre programme d'actions dédié à la gestion des déchets organiques et de la mise en place du tri à la source des biodéchets en 2024, le SICTOM Sud-Allier souhaiterait connaître les pratiques des usagers.

Le SICTOM souhaiterait recevoir le plus de réponses possible à ce questionnaire. N'hésitez pas à le partager et en parler autour de vous. Il ne vous prendra que 5 à 10 minutes.

1. Mieux vous connaître

Vous êtes

- ☐ Une femme
☐ Un homme

Quelle est votre profession ?

- ☐ Agriculteur
☐ Artisan, commerçant, chef d'entreprise
☐ Cadre
☐ Profession intermédiaire
☐ Employé
☐ Ouvrier
☐ Retraité
☐ Sans emploi
☐ Autre :

Quel est votre âge ?

- ☐ 15-24 ans
☐ 25-39 ans
☐ 40-54 ans
☐ 55-64 ans
☐ 65 et plus

De combien de personnes se compose votre foyer ?

.....

Vous habitez ?

- ☐ Une maison individuelle
☐ Un immeuble de moins de 4 étages
☐ Un immeuble de plus de 4 étages
☐ Autre :

Sur quelle commune ?

.....

Si vous le souhaitez, nous pourrions vous adresser des informations sur le compostage, le jardinage au naturel et les opérations compostage du SICTOM. Pour ce faire, merci de nous préciser votre courriel et/ou numéro de téléphone et/ou adresse.

.....
.....
.....
.....

2. La gestion de vos déchets naturels

Pratiquez-vous le compostage ?

- ☐ Oui
☐ Non

Si non, pour quelle raison principale ?

- ☐ Manque de temps
☐ Manque de place (pas de jardin)
☐ Nuisance (odeurs, bêtes...)
☐ Pas assez de déchets
☐ N'utilise pas de compost
☐ Pas équipé
☐ N'y pensait pas
☐ Trop compliqué/contraignant
☐ Autre :

Si oui, de quelle façon pratiquez-vous le compostage ?

- ☐ En tas
☐ Composteur fait maison
☐ Composteur de magasin
☐ Composteur SICTOM Sud-Allier
☐ Lombricomposteur
☐ Compostage partagé
☐ Autre :

Seriez-vous intéressé par un composteur du SICTOM Sud-Allier ?

- ☐ Oui ☐ Non

Que faites-vous principalement des épluchures et/ou restes de repas ?

- ☐ Je les composte
☐ Je les donne aux animaux
☐ Je les jette aux ordures ménagères
☐ Autre :

Le plus souvent, que faites-vous des tontes de pelouse ?

- ☐ Je les composte
☐ Je les laisse sur place (paillage, mulching)
☐ Je les apporte en déchetterie
☐ Je les jette aux ordures ménagères
☐ Je les brûle
☐ Je les apporte dans un dépôt communal
☐ Autre :

Le plus souvent, que faites-vous des tailles (haies, branchages) ?

- ☐ Je les composte ou je fais du broyage/paillage
☐ Je les utilise pour faire des haies sèches
☐ Je les apporte en déchetterie
☐ Je les jette aux ordures ménagères
☐ Je les brûle
☐ Je les apporte dans un dépôt communal
☐ Je n'ai pas de branchage
☐ Autre :

Pour quelle raison principale pratiquez-vous le compostage ?

- ☐ Obtenir un compost gratuit
☐ Diminuer l'impact sur l'environnement
☐ Diminuer ma production de déchets
☐ Réduire les coûts de gestion des déchets
☐ Par habitude
☐ Praticité (moins de déplacements en déchetterie)
☐ Utile pour le jardin
☐ Autre :

3. Gaspillage alimentaire

Dans votre foyer, vous arrive-t-il de jeter des aliments périmés encore emballés ?

- ☐ Régulièrement
☐ De temps en temps
☐ Rarement
☐ Jamais

Vous arrive-t-il de jeter des restes de repas à la poubelle ?

- ☐ Régulièrement
☐ De temps en temps
☐ Rarement
☐ Jamais

4. Communication

Que pensez-vous de la communication du SICTOM Sud-Allier ?

.....
.....
.....

Quels outils d'information utilisez-vous le plus souvent ?

- ☐ Presse
☐ Sites Internet
☐ Réseaux sociaux (Facebook...)
☐ Journaux télévisés

- ☐ Radio
☐ Bulletin communal
☐ Guides pratiques, flyers...
☐ Autre :

Nous vous remercions de votre participation. Cette enquête est à retrouver en ligne, en lien sur notre site Internet www.sictomsudallier.fr et sur notre page Facebook.

BON DE COMMANDE COMPOSTEURS

2 modèles de composteurs, en bois, livré en kit

DELAI D'1 MOIS ENVIRON



300 litres

70 cm



600 litres

97 cm

Sauf pour les communes de Bellerive/A., Cusset et Vichy
Renseignez-vous auprès de Vichy Communauté : 04.70.30.58.90

bioseau
10 litres



aérateur

A renvoyer au SICTOM Sud-Allier - 10 rue des Bouillots - 03500 BAYET
Pour tout renseignement : 04.70.45.51.67 ou 0 800 831 628 ou achaudagne@sictom-sud-allier.fr
La facture sera envoyée par le Centre des Finances Publiques de Saint-Pourçain/Sioule

NOM : PRENOM :
ADRESSE :
TELEPHONE* :
E-MAIL (pour envoi documentation compost + actus SICTOM) :

- ☐ Commande livrée en déchetterie de (Bayet, Bellenaves, Chantelle, Charmeil, Ebreuil, Gannat, Le Donjon, Le Mayet de Montagne, Monétay/A., St Germain des Fossés, St Gerand le Puy, St Prix, St Yorre, Tronget, Varennes/A.)
☐ Installation du composteur gratuite à domicile par un maître-composteur (du lundi au vendredi)

Qté commandée	Produit	Montant TTC/unité	Montant total
	300 litres	30€ TTC**	
	600 litres	42€ TTC**	
	Aérateur	5€ TTC**	
	Bioseau	3,50€ TTC**	
Montant TTC à payer			

Fait à le Signature

Je joins mon règlement par chèque à mon bon de commande à l'ordre du "Centre des Finances Publiques"

* Le SICTOM Sud-Allier vous contactera lorsque votre composteur sera disponible en déchetterie ou pour un RDV
** Tarifs en vigueur en 2021, uniquement valables dans la limite des stocks - **DELAI DE TRAITEMENT D'1 MOIS**

Cadre réservé à la livraison

Marchandise récupérée/livrée le : Nom agent SICTOM :
Signature agent : Signature client :

À LA DÉCOUVERTE DE NOS MÉTIERS

Le SICTOM lance ici le premier épisode d'une série intitulée «à la découverte de nos métiers». Notre collectivité compte en effet bon nombre de métiers méconnus, voire insoupçonnés, c'est ainsi l'occasion de les mettre au jour et de constater que derrière la collecte se cachent des dizaines d'autres missions et plus de 120 agents !

Du lundi au vendredi, de 8h à 16h, Pascal et Alban sillonnent les 149 communes de notre territoire pour réparer ou livrer des bacs individuels et collectifs.

Un parc
de 41 000 bacs
jaunes individuels
et 5 000 bacs
collectifs à entretenir

Il s'agit d'un poste méconnu au sein du SICTOM Sud-Allier mais pourtant primordial pour la bonne gestion de la collecte, il s'agit du service «entretien des bacs».

Nous les avons suivis le temps d'une journée pour mieux comprendre leurs missions qui va de la réparation d'un bac, à la pose d'un cadenas sur un couvercle ou à une livraison de bac individuel, mais aussi à la réparation de bac collectif qui nécessite connaissances et compétences techniques. Les deux agents doivent également établir le stock des pièces détachées selon les différents modèles de bacs qui composent le parc du SICTOM.

Grâce à un planning journalier établi selon les demandes des usagers et les retours des équipes de collecte, l'équipe se rend aux adresses indiquées pour effectuer les interventions et livraisons. Chaque jour, ce sont en moyenne une quinzaine d'ordres de service qui sont réalisés sur un vaste territoire.

Livraison annuelle
moyenne
de 2 800 bacs



La principale difficulté de ce poste est de trouver l'emplacement exact du bac à réparer ou à livrer ! En effet, notre territoire compte de nombreux hameaux sans nom ni numéro de rue, ce qui transforme parfois l'intervention en véritable chasse au trésor, même avec un GPS... C'est aussi pour cela que nous vous demandons des détails sur votre habitation lorsque vous nous contactez pour une intervention (portail, couleurs des volets...) : le moindre indice nous est précieux !

Les côtés positifs du poste sont l'autonomie et la polyvalence. Les journées se suivent mais ne se ressemblent pas !

Livraison



Livraison de bacs individuels et collectifs avec un utilitaire à hayon

Réparation - Réception



Intervention sur les bacs et réception des commandes avec gestion de stock